


**PRÉFET
DU CANTAL**

Liberté
Égalité
Fraternité

dossier n° DP 015 114 24 S0012

date de dépôt : 05 septembre 2024
demandeur : Madame Chabrier Véronique
pour : construction d'un abri de jardin
adresse terrain : 25 grande rue, à Marcenat
(15 190)

Commune de Marcenat

**ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de l'État**

Le maire de Marcenat,

Vu la déclaration préalable présentée le 05 septembre 2024 par Madame Chabrier Véronique demeurant 23ter rue du vieux bourg, Villemandeur (45 700);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour construction d'un abri de jardin ;
- sur un terrain situé 25 grande rue, à Marcenat (15 190) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les pièces fournies en date du 08 novembre 2024;

Vu l'avis favorable du Maire en date du 5 septembre 2024 ;

Vu l'affichage en mairie de l'avis de dépôt de la demande de déclaration préalable susvisé en date du 5 septembre 2024 (en application de l'article R 423-6 du code de l'urbanisme) ;

Vu l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France en date du 19 septembre 2024;

Vu l'avis favorable du Directeur Départemental des Territoires.

ARRÊTÉ

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à Marcenat, le **25 NOV. 2024**

Le maire,



Colette Ponchet-Passearnard

Transmis au demandeur le **25 NOV. 2024**

(à compléter par la mairie)